

SAS Les Ateliers DIXNEUF
94, rue Nationale
49740 LA ROMAGNE
Tél 02.41.70.30.62
Fax : 02.41.70.80.07
www.dixneuf.com

Votre assistante : MANON CATROUX
Votre commercial: LIONEL GAUTHIER

Adresse de livraison :
AGILECO
58 AVENUE DES 3 PROVINCES

49300 CHOLET

A l'attention de : Mr. RETHORE Etienne
AGILECO
58 AVENUE DES 3 PROVINCES

49300 CHOLET
FRANCE

Page 1/1

CF : 3015426400102	Référence Client	Numéro pièce	Date	Code comptable
Code Client 12348	CDE METAIS DU 19.05.	25.05.04647	20/05/2025	12348

REFERENCE	QTE	DESIGNATION	CODE BARRE	PRIX BRUT H.T	PRIX NET H.T.	MONTANT H.T.
104.PEINTURE	2	<u>Départ atelier - semaine 24/2025</u> FACADE 081.SPF.F080B PEINT EN N6 ref METAIS « article spécifique : ce produit ne peut pas être annulé, ni repris »	3542641612398		105.70	211.40

Informations :
+ PORT 40€
DEPART FIN SEM 24

Mode de règlement : LCR DIRECTE 30 JOURS FIN DE MOIS
LCR DIRECTE 30 JOURS FIN DE MOIS

TVA acquittée sur les débits

MONTANT H.T.	PORT H.T.		BASE TAXABLE	Tx T.V.A.	MONTANT T.V.A.	Total TTC (€uros)
211.40	40.00		XXX	20.00	XXX	XXX

SAS au capital de 1100000 €uros - RCS Angers B070 200 118 - Siret : 070 200 118 00019 - N° Identifiant TVA : FR77 070 200 118

CONDITIONS DE VENTE: les prix et délais de livraison sont ceux indiqués sur les tarifs en vigueur à la date de la commande. L'escompte est consenti pour le paiement dans les 8 jours suivant l'établissement de la facture, moyennant un taux de 0.5 %. Dans ce cas, la TVA récupérable sera déduite d'un même montant. En cas de retard de paiement, les sommes dues seront, de plein droit, majorées de pénalités de retard, d'un taux égal à trois fois le taux d'intérêt légal, et d'une indemnité de recouvrement de 40€. Nos marchandises voyagent au risque et périls du destinataire qui, en cas de perte ou d'avaries, n'aura de recours à exercer que contre le transporteur. Nos traites ne sont pas une dérogation au lieu de paiement qui est la Romagne. Le transfert de propriété des marchandises faisant l'objet de nos factures ne sera effectif qu'au moment du paiement intégral du prix des marchandises. En cas de contestation, le tribunal d'Angers sera seul compétent.